



## COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2020

L'assemblée générale s'est déroulée sous ma présidence en présence de Monsieur Fabien BAZIN, Maire de Lormes, de Monsieur LACROIX Premier Maire-Adjoint, Madame PERROT, conseillère municipale chargée des Associations, Adhérente, Mme PINGUET Maire-Adjointe Adhérente, Monsieur GROSJEAN Maire-Adjoint Adhérent et nombreux autres élus, et plus de 80 adhérents.

Etaient présents les membres du Conseil d'Administration sortants : Mmes ANDRE Madeleine, BOURGET Monique, DELCAMBRE Claudine, GUY Agnès, LAMBLE Jacqueline, MASSARDI Josette, PENNAMEN Nicole, PINGUET Hélène, TACHE Pierrette, MM. GERMAN Jackie, GUY Nicolas, TACHE Maurice, ainsi que les vérificatrices aux comptes Mmes TALPAIN Christiane et VERON Denise.

Membres excusés : Mme PASQUEAUX Brigitte, Présidente d'Honneur, M. FILLON Noël, pour raison familiale.

Nous avons recensé 31 pouvoirs.

J'ai présenté au nom de tous les membres du conseil d'administration nos meilleurs vœux pour 2020

Puis j'ai rappelé qu'une assemblée générale n'était pas seulement une formalité à laquelle nous devons nous soumettre, mais un moment privilégié où les adhérents pouvaient faire connaissance entre eux et avec les membres du CA. et vice-versa. Qu'en 2019 nous comptions 202 adhérents avec 65 % de femmes et 35 % d'hommes.

J'ai adressé des remerciements à :

- l'ESAT, le Centre Social, la Municipalité, de mettre gratuitement à notre disposition des salles et souligné que les responsables d'activité mettaient un point d'honneur à rendre les lieux propres et le matériel rangé.
- au Comité de Développement, qui moyennant une cotisation annuelle de 16 euros nous donnait la possibilité de faire faire des photocopies en Mairie. Pour l'année 2019, nous avons fait 1.322 photocopies, tout format confondu, et que cela représentait un avantage non négligeable.
- à la municipalité pour l'octroi d'une subvention de 800 euros que nous répartissions ainsi : 450 pour l'association dans sa globalité et 350 pour la seule activité « gym et forme », le matériel mis à disposition est semi-professionnel et a un coût.

J'ai expliqué que nous avons sollicité la Communauté de Communes Morvan et Grands Lacs pour une aide de 700 euros avec une répartition égale entre les deux entités. 100 euros seulement nous ont été proposés et sous réserve que nous signions une convention, assez contraignante pour l'Association, au regard de la somme allouée. Que le Président de la Communauté de Communes nous suggérait de nous adresser à la Mairie de Lormes pour un éventuel complément de subvention ce que le CA dans son ensemble a refusé catégoriquement. Qu'en 2020 nous reformulerions une demande auprès de cet organisme en faisant valoir de nouveau que le rayonnement de notre association allait bien au-delà même du canton.

J'ai fait le point sur :

nos **sorties 2019** et le bénéfice que nous en avons retiré : 697,41 euros, ce qui avait permis d'organiser gratuitement le Concert «Plai » à l'Eglise de Lormes, qui a rassemblé 120 personnes. La recette du « chapeau » a été entièrement versée aux artistes. Coût pour l'Assoc. 183,21 euros.

notre participation avec le Centre Social, la Bibliothèque, la Compagnie du Globe a été reconduite

pour la saison culturelle 2019/2020, pour 5 sorties à La Maison à Nevers, à prix coûtant ; 10 à 15 euros, transport en minibus compris. Nous n'opérons aucun bénéfice.

la mise en place du Tennis de Table sous le marché couvert tous les mercredis a été effective à partir de septembre. Gratuité pour les enfants de moins de 15 ans accompagnés d'une responsable légal adhérent.

Que nous avons célébré à notre manière la Journée Internationale des droits de la Femme.

Que notre repas de fin d'année a rassemblé 83 personnes chiffre identique à celui de 2018, alors que nous avons privilégié un samedi plutôt que le vendredi. Pourquoi ? Les jeunes musiciens engagés ont été remarquables, plein de talents.

Au terme de cet exposé j'ai donné la parole aux responsables de chaque activité.

Nicolas GUY pour « **GYM et FORME** »

« Toujours de très bonnes conditions de fonctionnement à la Maison des Associations. Effectif stable. Séduits par l'esprit qui nous anime et les conditions souples de fonctionnement, et aussi par la qualité des nouveaux appareils, les adhérents viennent dans un rayon de 35 Km. Ceci favorise l'attrait pour Lormes et démontre notre impact positif pour la commune.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux et dynamiques et apprécient la diversité des appareils qui permet un travail vraiment complet cardio et muscles.

D'où la nécessité d'un renouvellement en matériel au moins semi-professionnel mais aussi plus coûteux.

Pour le fonctionnement au quotidien, rappel de l'obligation de pratiquer à l'intérieur avec des chaussures spécifiques pour ne pas salir et signaler immédiatement tout dysfonctionnement.

En conclusion « gym et forme » est en pleine forme. »

Bernard GROSJEAN pour le **Tarot** de l'après-midi

« a souligné que les séances se déroulaient dans une ambiance conviviale et que la pose détente de 16 h avec petit goûter était toujours très appréciée de tous. »

Alain BRINGAND, absent excusé, représentant le **Tarot** en soirée, n'en aurait pas dit moins, là aussi c'est le plaisir de jouer et d'être ensemble qui prime.

Moi-même pour le **scrabble**

« Nous nous sommes réunis 48 fois avec une moyenne de 11 participants. Effectif stable quoique des personnes nous aient quittées. Gérard Lambert pour se rapprocher de leurs enfants, Marie-Madeleine Silvain, pour l'éternité comme avant elle Corinne Truchot et récemment Ida Dollégeal, mais elles resteront dans notre mémoire ».

Chantal THENIN absente excusée, c'est Josette MASSARDI qui a donné lecture du rapport d'activité des **Randonnées** et du **Tennis de Table**, préparés par Chantal. (voir annexe)

Auparavant j'ai tenu à souligner que Josette et Christiane TALPAIN lui apportent leur aide dans la reconnaissance des parcours. Nicole Dijoux s'étant retiré ne souhaitant plus s'en occuper par manque de temps.

Après que chacun ait pu s'exprimer j'ai sollicité l'assemblée pour éventuellement recueillir des questions sur les rapports qui venaient de leur être présentés, aucune demande n'a été formulée, nous sommes passés au vote à main levée.

Pas de contre, pas d'abstention, les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

J'ai ensuite donné la parole à Jacqueline LAMBLE, Trésorière, pour le rapport financier. (voir annexe)  
Recettes : 17.726,44 euros - Dépenses : 17.633,12 euros **Excédent : 93,32 euros soit 0,5 % du budget annuel – la gestion est bien maîtrisée.**

Au 1er janvier 2019 : 7 758, 21  
Excédent exercice 2019 : 93, 32  
**Au 31 décembre 2019 : 7 851, 53**

J'ai remercié Jacqueline pour la tenue remarquable et rigoureuse de la comptabilité de l'Association et invité les vérificatrices aux comptes Mesdames Denise VERON et Christiane TALPAIN à donner leurs conclusions. Après examen au préalable, des pièces comptables, c'est d'une même voix qu'elles ont donné quitus à la Trésorière pour son rapport financier.

Personne ne souhaitant prendre la parole, nous sommes passés au vote à main levée.  
Pas de contre, pas d'abstention le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

Puis il a été procédé à l'élection des candidat(e)s au Conseil d'Administration pour 2020  
Claudine Delcambre n'a pas souhaité se représenter mais nous a assurés que nous pouvions toujours compter sur elle si besoin s'en faisait sentir.

Personne dans l'assemblée ne souhaitant se porter candidat nous passons au vote selon la liste remise à chacun.

4 nouveaux entrants : Mmes Cécile OPIOLA – Fabienne MILLOT, Françoise RENAULT, M. Benoit BOISNARD ;

J'ai proposé un vote à main levée qui a été accepté.

Pas de contre, pas d'abstention, les membres présentés sur la liste sont élus ou réélus à l'unanimité.

Un tonnerre d'applaudissements s'en est suivi.

**Les projets 2020** ont été abordés.

31 janvier à Dijon, Ballets sur la musique du Bolero de Ravel par les danseurs et l'orchestre national de Russie – 47 inscrits -

31 mars à La Maison à Nevers l'humoriste Michèle BERNIER – 50 place -

29 avril à Dijon, Holiday On Ice avec les meilleurs patineurs dont Philippe Candeloro, à ce jour 40 inscrits

29 août à Versailles, Sérénade Royale, Grandes Eaux et Feu d'Artifice

et le 25 février à Lormes nous fêterons CARNAVAL, en toute modestie certes, accompagné de Tambours Battants et du Morvan Street Band en compagnies d'autres associations qui ont bien voulu se joindre à nous : Lormes en Fête, Danse Passion, Les Amis de l'Hôpital, le Foyer d'Hébergement de l'Esat, la Cité des Enfants du Centre Social etc...

le 12 décembre le repas de Noël, avec peut-être comme animation de la Musique « Cajun ».

Pas la moindre question à l'horizon, j'ai passé la parole à Monsieur le Maire.

Il comprend notre frustration de ne pas avoir obtenu de subvention de la part de la Communauté de Communes et nous a assuré qu'en cas de besoin extrême nous pouvions toujours solliciter les services municipaux.

Il nous a encouragé à poursuivre notre action telle que nous la menons. Le nombre d'adhérents – fruit pour l'équipe dirigeante, d'un travail de tous les jours – l'a quelque peu interpellé ! Il a rappelé qu'une salle de réunion était à la disposition des associations dans les locaux de l'EHPAD.

Après toutes ses bonnes paroles, plus rien étant à l'ordre du jour j'ai levé la séance à 18 h 55 et invité l'assemblée à partager, non seulement la galette mais aussi un moment d'amitié.

Durant ce temps de partage, Yvon Pennamen a diffusé un diaporama des randonnées préparé par Chantal

Colette GROSJEAN  
Présidente